

Comment améliorer son autonomie et sa rentabilité ?

Présentation de quelques leviers transfrontaliers – projet PROTECOW

1. Présentation du projet PROTECOW

Projet Interreg qui a débuté le 1^{er} janvier 2017 et se terminera le 31 décembre 2020. Il couvre le territoire des Hauts de France, de la Flandre et d'une partie de la Wallonie (Hainaut, province de Namur et du Luxembourg). Cinq partenaires sont impliqués dans le projet : Avenir Conseil Elevage et l'Institut de l'élevage (IDELE) pour la France, le CRA-W en Wallonie et l'ILVO et INAGRO pour la Flandre. 18 éleveurs laitiers participent aux projets, 6 dans chaque région.

2. Finalité du projet

S'appuyant sur le constat que les dépenses raisonnées et l'optimisation des produits sont les principales armes pour répondre à la volatilité des prix, l'objectif du projet PROTECOW est :

- D'améliorer la rentabilité de l'élevage laitier
- De limiter les apports d'azote ainsi que l'utilisation du soja par litre de lait produit.

3. La manière de procéder

Le projet repose sur l'échange et la collaboration entre scientifiques partenaires du projet, entre scientifiques et éleveurs et entre éleveurs.

Outils développés :

- 9 fiches techniques = 9 leviers pour améliorer l'autonomie protéique des fermes
- 5 fiches de simulation de remplacement d'une partie du tourteau de soja consommé par les vaches laitières par d'autres sources de protéines (tourteau de colza, cultures dérobées, etc.)

Ces fiches sont disponibles sur le site Internet de PROTECOW sous l'onglet Documents (<http://www.interreg-protecow.eu/documenten-documents/>)

- Club transfrontalier des éleveurs participants au projet
- Suivi technique et économique de ces éleveurs
- Diffusion des résultats à d'autres éleveurs de la zone

Caractéristiques des exploitations du projet

On observe que les 6 exploitations wallonnes sont des exploitations de plus grande taille (113 vaches laitières et 57 ha de superficie fourragère) que les exploitations françaises (65 vaches laitières et 33 ha de superficie fourragère) et flamandes (93 vaches laitières et 45 ha de superficie fourragère). Les exploitations wallonnes emploient également plus de mains d'œuvre (3,5 unités de travail contre 2,1 UT en Flandre et 1,75 UT en France). Cela s'explique en partie parce que les exploitations wallonnes développent plus d'ateliers : en moyenne 4 (élevage laitier, cultures, transformation à la ferme, vente à la ferme) que les exploitations françaises (2 ateliers : élevage laitier et cultures) et flamandes (3 ateliers : élevage laitier, cultures, porcs ou volailles).

4. Comment améliorer son efficacité et sa rentabilité ?

L'exposé a porté sur deux leviers développés dans le réseau d'éleveurs PROTECOW :

- La qualité des fourrages
- La quantité des concentrés

Les résultats présentés sont des **outils de réflexion** qui permettent à **chaque éleveur** de réfléchir aux **évolutions** qu'il pourrait apporter à son système.

Levier 1 : la qualité des fourrages

Le principe est de **produire des fourrages plus riches en protéines et en énergie en récoltant plus tôt.**

Une simulation a été faite sur base de la MAT des fourrages. Lorsque celle-ci passe de 14 % dans l'ensilage de départ à 16 % dans l'ensilage de meilleure qualité, on observe une augmentation de 70 VEM et de 10 g de DVE par kg de MS. Ceci permet, de manière théorique, de réduire l'apport de tourteau de soja de 35 g ou l'apport de tourteau de colza de 70 g.

Si on considère une exploitation moyenne du projet PROTECOW caractérisée par :

- Système maïs – herbe
- Superficie fourragère de 100 ha
- 100 vaches laitières à 9.700 litres
- 168 g de concentrés par litre de lait (il s'agit des concentrés secs)
- Autonomie fourragère de 86 %
- Autonomie concentrés de 35 %

Le fait d'améliorer la qualité de l'herbe récoltée selon la simulation décrite plus haut, permet de réduire la consommation en tourteau de soja de 220 kg par vache laitière et par lactation sans impacter fondamentalement la composition de la ration.

Au niveau économique, cette réduction de l'achat de tourteau de soja permet d'augmenter la marge nette de 8.132 €/an (prix du tourteau de soja = 406 €/t de matière brute). Le tableau présenté sur la dia montre les gains de marge nette lorsque le prix du soja évolue. Même avec un prix du tourteau de soja de 284 €/t de matière brute, la marge nette augmente de 5.903 € par an.

Ce principe est mis en application en **Flandre Occidentale** et a permis de formuler quelques recommandations :

- Faucher jeune maïs **pas trop jeune** : viser quand même **1 nœud** partout
- La **météo** conditionne la fauche → Important de suivre la météo à l'avance
- Ne pas tout faucher en 1 fois → Bien vérifier le stade des prairies
- Nécessaire d'avoir des **machines bien réglées** : les machines doivent être prêtes dès mi-avril
- Avoir une **manipulation minimale** : attention à ne pas écraser le fourrage
- Viser la récolte du fourrage à **45% MS**

En devenant une culture à part entière, l'herbe est mieux valorisée dans les rations des vaches laitières à haut potentiel. En été, la durée de pâturage est faible pour qu'il soit efficace. L'apport en herbe est complété par 4 à 5 kg de MS de préfané.

En **France**, en augmentant la qualité de l'herbe, on diminue la quantité de concentrés distribués dans la ration tout en **améliorant les taux du lait**. Cela s'est confirmé chez un éleveur français qui en diminuant progressivement les concentrés de 18 % (sur trois campagnes), a augmenté de 3 points son

taux butyreux et de 0,5 point son taux protéique (ceux-ci étant exprimés en g/kg), le tout sans nuire à sa production laitière puisqu'elle s'élevait à 10.300 kg de lait par vache durant la campagne 2018/2019.

Plus d'information dans le dossier : Le choix de la diversité avec un ensilage d'herbe préfanée - paru dans l'Eleveur Laitier, novembre 2018. Il est disponible sur le site Internet de PROTECOW sous l'onglet « Documents » :

http://www.interreg-protecow.eu/media/1095/eleveur_laitier_nov2018.pdf

Levier 2 : la quantité de concentrés de production

Le principe est de n'apporter que **la quantité strictement nécessaire de concentrés de production**.

On observe une grande différence dans les quantités de concentrés apportées en France et en Belgique. La quantité moyenne de concentrés de production distribués aux vaches laitières est de 2,1 kg en Flandre, 2,5 kg en Wallonie contre 0,8 kg en France.

Pour **optimiser les quantités de concentrés**, il faut viser une ration de base de 900 à 1000 VEM. Une telle ration est atteinte avec des fourrages de qualité pour autant que les **trois critères** suivants soient atteints :

- Ensilage d'herbe > 850 VEM
- Pulpes ou betteraves > 1000 VEM
- Maïs = 950 VEM

La réflexion française est alors de ne donner des concentrés de production seulement si un de ces critères n'est pas atteint.

En résumé : Quelques pistes de travail pour garder la production et les taux tous en diminuant les concentrés

- Rechercher une **ration de base riche** en énergie grâce aux fourrages (ensilages d'herbe et de maïs, pulpes de betterave) suivant les critères indiqués ci-dessus.
- Limiter le pourcentage d'**amidon** dans la ration (l'idéal entre 15 et 18%).
- Favoriser l'**ingestion** à l'auge et veiller à la **structure** de la ration.
- Réajuster les abaques de distribution des **concentrés de production**.

5. Quels sont les résultats économiques en ferme ?

La marge brute de l'atelier lait = produits (produit lait, produit viande) – charges proportionnelles (frais alimentaires et frais d'élevage).

Les résultats de marge brute 2017 – 2018 des exploitations suivies par le projet montrent que la marge brute des exploitations wallonnes est inférieure de 50 € / 1000 litres de lait à celle des exploitations flamandes et française.

Ces écarts proviennent des différentes composantes de la marge brute et notamment des charges liées à l'alimentation, essentiellement des vaches laitières (113 €/1000 litres de lait en Wallonie contre 102 € en Flandre et 82 € en France). Le prix d'achat des fourrages influence peu les résultats comparativement aux concentrés. On observe que la quantité moyenne de concentrés distribués dans les exploitations wallonnes s'élève à environ 240 g/l de lait contre 190 g en Flandre et 170 g en France.

De plus, les prix des concentrés achetés sont environ 30 €/T plus élevés en Wallonie (300 €/T en France contre presque 330 € en Belgique)

Les éleveurs expliquent ces différences entre les quantités de concentrés distribuées :

- par un manque de confiance dans la qualité des fourrages,
- le calcul des rations qui ne se fait pas avec les mêmes repères,
- la vérification du fonctionnement des DAC,
- l'utilisation de matières premières plutôt que des mélanges commerciaux
- l'utilisation des coproduits, ...

Par ailleurs, il ne faut pas oublier non plus de faire attention aux pertes par gaspillage, que ce soit au silo ou encore dans l'auge.

Plus d'information : Lise Boulet (CRA-w) – l.boulet@cra.wallonie.be
www.protecow.be